

Cité pour la vieillesse Stöckacker, à Berne : architectes Hans et Gret Reinhard, BSA

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **31 (1959)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



1



4



2

Cité pour la vieillesse Stöckacker, à Berne

Architectes : Hans und Gret Reinhard BSA

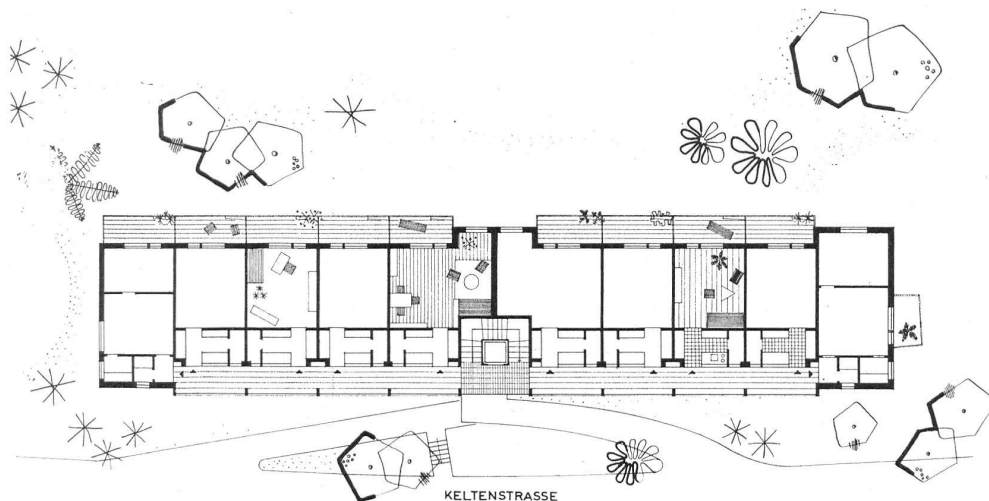
- 1 L'entrée
- 2 Façade principale
- 3 Façade sur la Keltenstrasse
- 4 Cuisine et balcon
- 5 Salle commune



3



5



Plan ; échelle 1 : 400.

Cité Stöckacker, à Berne

Cette cité pour la vieillesse s'insère agréablement dans la cité Stöckacker, dont elle fait partie. Elle est due à l'initiative de la Coopérative familiale de Berne (Familienbaugenossenschaft Bern), qu'il faut louer d'avoir fait ainsi une part aux vieillards dans son programme d'ensemble. La Ville de Berne a, d'ailleurs, apporté son appui.

Le bâtiment, à coursives extérieures, groupe, sur quatre niveaux habitables, dont un en contrebas de l'entrée, 38 logements répartis comme suit :

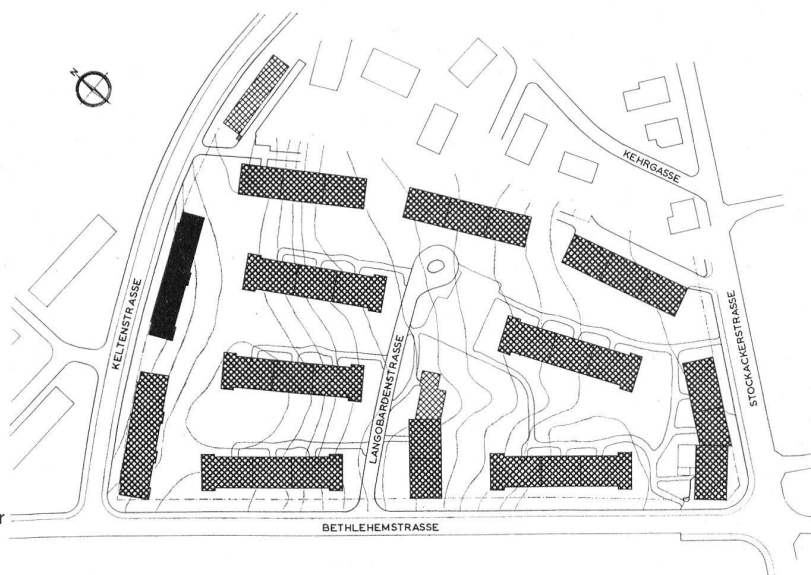
logements d'une pièce	22
logements d'une pièce et demie	8
logements de deux pièces	8

La surface habitable est respectivement de 18, 26 et 27 m² (sans cuisine ni w.-c. ni vestibule) ; les logements de deux pièces disposent d'une salle de bains. Chaque logement est pourvu soit d'un balcon, soit

d'une sortie sur le jardin, ainsi que d'une cave. Les locaux communs comprennent : une salle de séjour avec cuisine, deux salles de bains, une douche, une buanderie avec machine à laver automatique et essoreuse, un séchoir avec installation d'air chaud, un local de bricolage.

Les loyers mensuels vont de 60 à 100 fr. Il s'y ajoute une finance mensuelle de 12 à 20 fr. pour chauffage, conciergerie, etc. Une douche ou un bain coûte 1 fr., le linge est lavé par le concierge au prix de 90 ct. le kilo.

Les limites de revenu sont fixées à 3750 fr. par an pour les personnes seules et à 6000 fr. pour les couples. Les femmes doivent avoir atteint l'âge de 60 ans, les hommes celui de 65 ans. Tous doivent avoir vécu au moins quinze ans à Berne depuis leur 45^e année et y avoir séjourné dans tous les cas sans interruption au cours des cinq dernières années.



Plan-masse ; échelle 1 : 2500.
En noir : le bâtiment construit pour les vieillards.